



Varia - décembre 2022
Volume 1

Numéro 2
2022

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

ISSN
2957-9279

Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>



REVUE ESPACES AFRICAINS

Revue des Sciences Sociales

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La revue Espaces Africains est adossée au groupe de recherche pluridisciplinaire et international Populations, Sociétés & Territoires (PoSTer) basé à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa en Côte d'Ivoire. Elle a pour vocation la réflexion sur les problématiques des sciences sociales liées à la spatialisation et à la territorialisation des phénomènes sociaux en Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, et plus généralement sur le continent. Elle s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux et internationaux de renom basés en Europe, dans différents pays africains, et en Côte d'Ivoire.

La revue offre un espace de publication aux chercheurs confirmés et en devenir sur les questions relatives aux mutations de nos sociétés et territoires africains, dans toute leur diversité et leurs spécificités locales. Elle s'intéresse aux relations entre les sociétés et leurs territoires, aux échelles locale, nationale, sous-régionale et continentale, au service du développement, dans l'optique de répondre aux défis sociétaux majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés. Elle est donc fondamentalement pluridisciplinaire : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, science politique, économie, et autres champs des sciences humaines et sociales, y bénéficient d'un espace privilégié d'expression.

Le comité de lecture de la revue est national et international, et la qualité de son contenu est assurée par des procédures d'évaluation par les pairs en double aveugle. Elle est ouverte à l'envoi spontané de contributions scientifiques, autant qu'elle est alimentée par des dossiers thématiques spéciaux et l'organisation de manifestations scientifiques visant à faire avancer la connaissance dans son champ de compétence. Elle s'adresse à la communauté académique, scientifique, au monde de la décision politique et économique, ainsi qu'au grand public, dans l'objectif de mettre la connaissance des sociétés africaines et leurs espaces à la disposition de tous.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEURS EN CHEF

Florent **GOHOUROU**

Maître de conférences

Enseignant-chercheur – Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa (Côte d’Ivoire)

Chercheur associé – MIGRINTER (UMR 7301- CNRS - Université de Poitiers - France)

Directeur – Groupe de recherche PoSTer (Daloa – Côte d’Ivoire)

fgohourou@yahoo.com

Cédric **AUDEBERT**

Directeur de Recherche au CNRS

Laboratoire caribéen des sciences sociales (UMR 8053 - Université des Antilles - France)

cédric.audebert@cnrs.fr

COMITÉ EDITORIAL

- Cédric **AUDEBERT** - Directeur de recherche au CNRS - Université des Antilles (France)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d’Ivoire)
- Florent **GOHOUROU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

- Akotto Ulrich Odilon **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Christian **WALI WALI** - Enseignant-chercheur - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Gue Pierre **GUELÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Kopeh Jean-Louis **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Mohamed **KANATÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- N’kpomé Styvince Romaric **KOUAO** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Quonan Christian **YAO-KOUASSI** - Enseignant- chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)

TRÉSORIER

- Didier-Charles **GOUAMENÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Membres internationaux du comité scientifique et de lecture

- Amadou **DIOP** - Professeur Titulaire - Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Amélie-Emmanuelle **MAYI** - Maître de conférences - Université de Douala (Cameroun)
- Bara **MBOUP** - Maître de conférences - Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Mohammed **CHAREF** - Professeur Titulaire - Université d'Agadir (Maroc)
- Cheikh **N'GUIRANE** - Maître de conférences - Université des Antilles (France)
- Christine **MARGÉTIC** - Professeure des Universités - Nantes Université (France)
- Fabio **VITI** - Professeur des Universités - Université Aix-Marseille (France)
- Follygan **HETCHELI** - Professeur Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Guy Serge **BIGNOUMBA** - Professeur Titulaire - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Kossiwa **ZINSOU-KLASSOU** - Professeure Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Koudzo Yves **SOKEMAWU** - Professeur Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Léandre Edgard **NDJAMBOU** - Maître de conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)
- Moussa **GIBIGAYE** - Professeur Titulaire - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Patrick **POTTIER** - Maître de Conférences - Nantes Université (France)
- Pierre **KAMDEM**, Professeur des Universités – Université de Poitiers (France)
- Rémy **BAZENGUISSA-GANGA** - Directeur d'études - IMAF (Paris - France)
- Serge **LOUNGOU** - Maître de Conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Toussain **VIGNINO** - Professeur Titulaire - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Membres nationaux du comité scientifique et de lecture

- Abou **SANGARE** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Adou Marcel **AKA** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Anoh Paul Koffi **KOUASSI** - Professeur Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Arsène **DJAKO** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Assouman **BAMBA** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Auguste Konan **KOUAKOU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Axel Désiré Dabié **NASSA** - Professeur Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Bi Tozan **ZAH** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Chiaye Claire **YAPO-CREZOIT** - Maître de recherche - IPCI (Abidjan – Côte d'Ivoire)
- Dadja Zénobe **ETTIEN** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)
- David Pébanagnanan **SILUÉ** - Maître de conférences - UPGC (Côte d'Ivoire)
- Didié Armand **ZADOU** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Didier-Charles **GOUAMENÉ** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)

- Drissa **KONÉ** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Fato Patrice **KACOU** - Maître de Recherche - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Gbété Jean Martin **IRIGO** - Maître de conférences - UPGC (Côte d'Ivoire)
- Henri **BAH** - Professeur Titulaire -UAO (Côte d'Ivoire)
- Irène **KASSI-DJODJO** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Kouadio Eugène **KONAN** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Kouakou Siméon **KOUASSI** - Professeur Titulaire - USP (Côte d'Ivoire)
- Lasmé Jean Charles Emmanuel **ESSO** - Maître-assistant - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Paterne Yapi **MAMBO** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé **ASSUÉ** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)



SOMMAIRE

1- MAMADOU THIOR – MICHEL DESSE

Tension autour des Aires Marines Protégées (AMP), Levier de Gouvernance pour la gestion des ressources marines côtières en Casamance (Sénégal)-----7-24

2- BRICE IBOUANGA – EPIPHANE MOUVONDO – LÉANDRE EDGARD NDJAMBOU

Ports et développement des réseaux intérieurs : Le cas d’Owendo et de Port-Gentil au Gabon-----25-42

3- CHRISTIAN WALI WALI – STÉPHANE ONDO ZE

Les activités interlopes à la frontière sud du Gabon : Acteurs et enjeux -----43-57

4- ABOU SY AMADOU

Caractérisation chimique des sédiments des fonds marins de la petite côte du Sénégal : Analyse à partir d’échantillons prélevés à Joal-Fadiouth-----58-71

5- DOME TINE – MBAGNICK FAYE – GAYANE FAYE – GUILGANE FAYE

Analyse par imagerie satellitaire de la dynamique de l’occupation du sol dans les rivières du Sud : De la basse Casamance (Sénégal) au Rio Gêba (Guinée-Bissau)-----72-92

6- HALIMATOU ABOUBACAR TOURE – ROGER ZERBO

Les perceptions du changement climatique et adaptation aux risques naturels au Centre-Nord et au Plateau-Central du Burkina Faso -----93-108

7- AKA GISCARD ADOU – KOUADIO CHRISTOPHE N’DA – GBAWLI NIXON KOUASSI

Impacts ressentis de la variabilité climatique et stratégies d’adaptation des paysans de la localité de Brizéboua (Centre-ouest ivoirien) -----109-122

8- GBÈLIDJI HERMANN JUSTE MANSI – HONORAT EDJA – GUY SOUROU NOUATIN

Pratiques d’anticipation des besoins d’eau potable par les systèmes de l’action publique à Banfora-----123-137

9- SOSTHÈNE PAROLE MBIADJEU-LAWOU – SEVERINE ETOUNOU – GABRIEL ANGE KAMDEM TEGUIA – MAMA NTOUPKA – MESMIN TCHINDJANG

Impacts du Barrage de la Mape sur la sécurité alimentaire de la ville de Bankim (Adamaoua-Cameroun)-----138-155

10- HOUPHOUËT JEAN-CLAUDE DIBY

Hévéaculture, production vivrière et sécurité alimentaire dans le département d'Aboisso (Sud-est de la Côte d'Ivoire) -----156-173

11- LETICIA NATHALIE SELLO MADOUGOU (ÉPOUSE NZÉ)

Analyse des mesures de résolutions du conflit Homme-éléphants au Gabon : entre solutions insuffisantes et inadaptées ?-----174-190

12- MOMAR DIONGUE

La commission villageoise et la gouvernance des lotissements administratifs dans les périphéries de Dakar (Sénégal) : Acteurs, enjeux et logiques de transformation de l'espace -----191

13- SOULEYMANE DIA

Les catégories dites émergentes de la Géographie au Sénégal : Exploration avec la grille de l'approche risque -----

14- DONALD MENSANH MADEGNAN – JACOB AFOUDA YABI – GUY SOUROU NOUATIN

Interactions entre les différents maillons de la chaîne de valeur de la tomate fraîche dans les communes de Klouékanmè et Lalo-----



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | Vol. 1

Varia – décembre 2022

HÉVÉACULTURE, PRODUCTION VIVRIÈRE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE DÉPARTEMENT D'ABOISSO (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

RUBBER CULTIVATION, FOODS CROPS PRODUCTION AND FOOD SECURITY IN THE DEPARTMENT OF ABOISSO (SOUTH-EAST OF IVORY COAST)

HOUPHOUET JEAN-CLAUDE **DIBY**

RÉSUMÉ

Classée 3^{ème} produit d'exportation de la Côte d'Ivoire, l'importance de l'hévéaculture dans le secteur agricole n'est plus à démontrer. Source d'emplois et de gain, cette culture attire et mobilise toutes les populations. Ses extensions qui sont à perte de vue dans le paysage agricole ivoirien reflètent l'ampleur de cet intérêt général. C'est le cas d'Aboisso, un département situé dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire où cette culture est en phase aujourd'hui de surclasser les cultures traditionnelles d'exportation comme le binôme café-cacao et de noyer la production vivrière. La présente étude menée dans ledit département se propose d'évaluer les incidences du grand intérêt accordé à l'hévéaculture sur la sécurité alimentaire. Spécifiquement, l'étude veut d'abord montrer le poids de l'hévéa dans le paysage agricole, ensuite identifier les motifs de l'abandon des cultures vivrières au profit de l'hévéa, enfin évaluer les incidences de la domination de l'hévéa sur la

sécurité alimentaire. À partir de la littérature et de l'analyse des données d'enquêtes, l'étude a permis de relever que l'abandon des vivriers n'a pas d'incidences négatives sur la sécurité alimentaire, car la majorité des producteurs d'hévéa utilise les revenus issus de la vente du caoutchouc pour s'approvisionner en denrées alimentaires sur les marchés locaux. Ce procédé permet de compenser le déficit alimentaire et de réguler le risque d'insécurité alimentaire.

Mots-clés : Hévéaculture, Vivriers, Risque, Sécurité alimentaire, Insécurité alimentaire, questions alimentaires.

ABSTRACT

Ranked as the third export product of Côte d'Ivoire, the importance of rubber farming in the agricultural sector is well established. A source of jobs and gains, this culture attracts and mobilizes all populations. Its extensions, which are as far as the eye can see in the Ivorian agricultural landscape, testify to the extent of this general interest. This is the case of Aboisso, a department located in the south-east of Côte d'Ivoire where this crop is presently in the process of outperforming traditional export crops such as the coffee-cocoa binomial and drowning food crops production. The purpose of this study carried out in the said department is to assess the impact of the great interest given to rubber farming on food security. Specifically, the study wants to demonstrate first the weight of rubber in the agricultural landscape, then identify the reasons

for the abandonment of food crops and the mass adoption of rubber, and finally assess the impact of rubber dominance on food security. Based on the literature and analysis of survey data, the study found that the abandonment of food crops does not have a negative impact on food security because the majority of rubber producers use the income from the sale of rubber to provide themselves with food from local markets. This makes it possible to compensate for the food deficit and regulate the risk of food insecurity.

Keywords: Rubber cultivation, Food crops, Risk, Food security, Food insecurity, , Food status

INTRODUCTION

La filière hévéa connaît un véritable engouement (Ruf 2012 : 2). Le nombre de producteurs villageois a atteint 22 000 en 2006, alors qu'il n'était que de 9 000 en 1998 soit une augmentation de 144 % (Parcir 2013 :9). Aujourd'hui, ce nombre est estimé à plus de 150 000 planteurs pour près de 180 000 plantations (Benoist & Leconte 2020 :16). Bien que très instables sur le marché, les coûts du kg d'hévéa sec ont permis d'améliorer et de stabiliser le pouvoir d'achat des producteurs qui désormais perçoivent des revenus mensuels (Oumar 2019a : 220). Le producteur d'hévéa a désormais la possibilité de vendre 1 kg de caoutchouc pour s'acheter 1,50 kg de riz. L'usage des revenus issus de la vente de la production réduit le risque de l'insécurité alimentaire, surtout en milieu rural (Ensea 2009 : 36-38). Cet accès à la nourriture est aussi un indicateur de développement de ce milieu. Accéder donc à la nourriture en cherchant à couvrir les besoins alimentaires de la population en milieu rural, revient donc à produire du vivrier en abondance tel que cela est fait pour l'hévéa.

Cependant, l'hévéa n'est pas du vivrier, il n'est pas non plus une culture vivrière de consommation directe. Il se présente à première vue comme une

culture à risque pour la sécurité alimentaire. Il est même selon Akmel (2018 : 17) ; Ouattara (2019 b : 159) et Bodjé (2021 : 59), un facteur de risque pour le développement des vivriers. En effet, il est selon eux très préjudiciable aux cultures vivrières dont les prix flambent sur le marché. En considérant une telle affirmation, il ressort que l'hévéaculture est, en partie, responsable des crises alimentaires dans les zones où elle est cultivée.

Loin de réfuter cette préoccupation, il est essentiel de révéler que la culture de l'hévéa n'est pas le facteur absolu de limitation de la production de vivriers, apparaissant comme un risque d'insécurité alimentaire. Une étude menée par le Minagri-Ins-Pam-Fao (2009 : 15-17), sur le niveau de prévalence de l'insécurité alimentaire dans les différentes régions de Côte d'Ivoire et faisant une analyse régressive du niveau d'insécurité alimentaire a révélé que 63,15 % des régions du pays sont en sécurité alimentaire. L'étude révèle que parmi ces régions se trouve la région du Sud-Comoé abritant le département d'Aboisso. Une autre étude menée dans le même cadre sur les grandes zones de productions d'hévéas a aussi révélé que neuf (09) des douze (12) grandes régions en sécurité alimentaire

produisent de l'hévéa, parmi elles, le département d'Aboisso (Ipc 2009 : 16). Celui-ci, classé en 3^{ème} en termes de superficies hévéicoles exploitées derrière les zones de Sassandra (23,92 %) et d'Abidjan (38,78 %) concentre 20,03 % des superficies (Apromac 2013 : 8). Ce département tout en produisant de l'hévéa produit aussi du vivrier. Par ailleurs, la logique paysanne semble privilégier les cultures vivrières, car selon les producteurs interrogés, « il vaut mieux ne pas cultiver de l'hévéa et avoir de la nourriture chez soi, que d'en avoir plusieurs hectares et stocker moins de produits vivriers ».

En s'appuyant donc sur cette affirmation, la préoccupation ici n'est pas d'attester la présence absolue des deux types de cultures dans les pratiques

culturelles, mais plutôt d'évaluer le véritable intérêt qu'on leur accorde et leur implication dans la sécurité alimentaire. Autrement dit, quelle est la place accordée aux vivriers à côté des cultures de rentes en général et en particulier de l'hévéaculture ? Répondre à une telle préoccupation, revient à évaluer l'intérêt accordé à ces deux cultures. Spécifiquement, cette étude vise d'abord à évaluer le niveau de production des deux (02) types de cultures, ensuite à relever et apprécier leur condition de production en termes de moyens et enfin évaluer leur incidence sur la sécurité alimentaire dans le département d'Aboisso. Pour le faire, l'étude expose dans une première partie le matériel et les méthodes utilisés et dans une seconde partie, présente et discute les résultats obtenus.

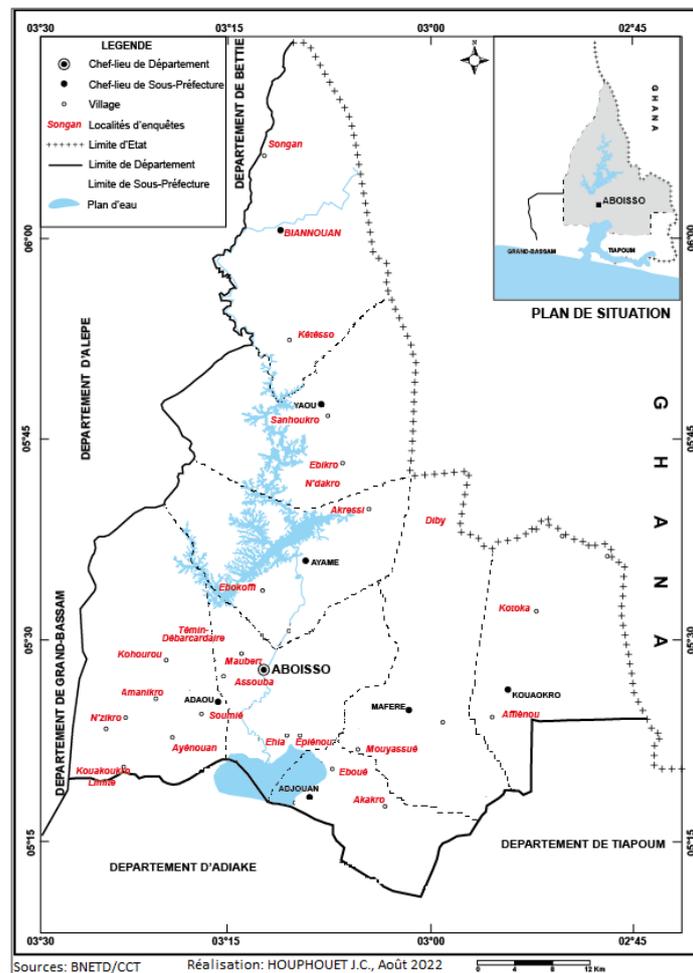
1. MATÉRIEL ET MÉTHODES

1.1. LOCALISATION, MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le département d'Aboisso couvre une superficie de 4 570 km². Il est limité au Sud-Est par le département de Tiapoum, au Sud-

Ouest par celui d'Adiaké. Il y a dans la partie Ouest le département de Grand-Bassam et à l'Est la république du Ghana (fig. 1).

Fig.1. Présentation du département d'Aboisso et des sites enquêtés



Zone de relief très peu monotone, le département d'Aboisso bénéficie des avantages du climat subéquatorial, un climat dominant dans la zone avec des hauteurs de pluies qui varient de 2000 mm à 2 500 mm par an (Avenard & *al.*, 1971 : 123). La végétation est caractérisée par la forêt dense où alternent plantations de palmiers à huile, de cacaoyers, de caféiers, de tecks et

d'hévéas. Cette forte présence de cultures de rapport est la conséquence de la disparition de la forêt à part les quelques îlots d'aires protégées (Brou 2005 : 42). Elle est aussi le résultat de la forte concentration de population agricole dans le département d'Aboisso. Selon l'Anader (2014 :5), la densité moyenne est de 97,45 habitants/km.

1.2. COLLECTE DES DONNÉES ET EXPLOITATION DES VARIABLES D'ANALYSE

Dans cette étude, la collecte des données s'est basée sur les grands secteurs hévéicoles, les unités de productions d'hévéas et les populations productrices d'hévéa. Pour consolider les résultats, il a été essentiel de s'appuyer sur des travaux de recherches menées à partir des archives de la Société Africaine de Plantation d'Hévéa (SAPH), de l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel (APROMAC), de la Société International de la Production de l'Hévéa (SIPH), de la Société Financière des Caoutchoucs (SOCFIN) et de l'Organisation non professionnelle de protection de l'environnement (Greenpeace). En outre, des recherches documentaires ont été effectuées dans les bibliothèques de certains Ministères (MINADER, MINEF, MINESUDD), d'institutions (IGT, IRD) et sur internet.

Pour compléter les données secondaires collectées, des entretiens ont été réalisés auprès des directeurs régionaux (Drader-Aboisso, Sodefor-Abidjan-Est, Eaux et forêts).

En outre, des enquêtes de terrain auprès des producteurs d'hévéa ont été menées, au cours de cette période.

À partir de la méthode d'échantillonnage fondée sur les quotas croisés et l'échantillonnage aléatoire simple, quatre cent cinq (405) producteurs d'hévéas ont été choisis pour être enquêtés, car, chaque unité de production a été rattachée à un producteur d'hévéa. La détermination des unités d'observation a été possible grâce à la méthode hybride. Elle a consisté à combiner la méthode de choix raisonné et la méthode par hasard. À ce titre, vingt-cinq (25) villages ont été sélectionnés, dans un premier temps en fonction de la taille. Ainsi, vingt-un (21) gros villages et quatre (04) petits villages ont été concernés par cette sélection en tenant aussi compte de leur position géographique (Sud, Nord, Centre, Est, Ouest) du chef-lieu de département. Dans un second temps, les villages sélectionnés ont été distribués sur les huit (08) sous-préfectures que compte le département d'Aboisso.

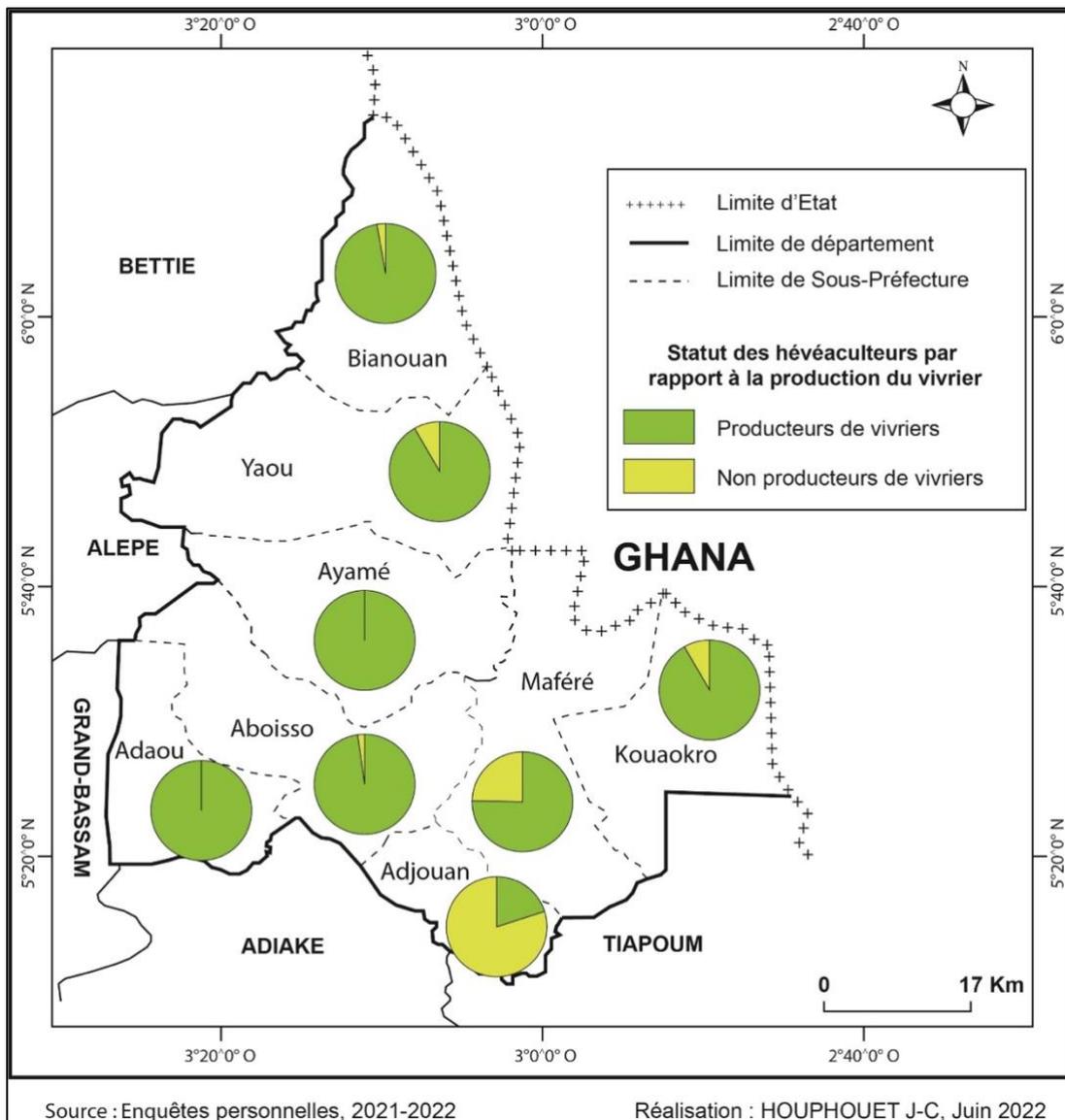
2. RÉSULTATS

2.1. HÉVÉA ET VIVRIERS : DES CULTURES PRODUITES PAR LA MAJORITÉ DES PRODUCTEURS D'HÉVÉAS

Les cultures vivrières occupent une place capitale dans le milieu rural et sont fortement présentes dans le paysage agricole du département d'Aboisso. Cet intérêt manifesté pour ce type de culture est traduit par le taux élevé de personnes qui s'y adonnent particulièrement, les producteurs d'hévéas (84,62 %). Ainsi, l'analyse des

résultats par sous-préfecture selon la figure 2, révèle qu'à part la sous-préfecture d'Adjouan, où 80 % d'hévéaculteurs ne produisent pas de vivriers, les investigations notifient que plus de 90 % des producteurs d'hévéas produisent le vivrier dans d'autres sous-préfectures (07).

Fig. 2 : Place du vivrier dans les pratiques agricoles dans le département



Cette forte proportion d’hévéaculteurs non-producteurs de vivriers perçue à Adjouan et dans la zone, est liée à la forte pression foncière en cours dans la localité selon les investigations. À Adjouan par exemple, les enquêtes ont relevé qu’en plus des grandes et des vieilles plantations d’hévéas qui dominent le paysage, s’ajoutent celles des palmiers huile ainsi que des vieilles de cacaoyers et de caféiers encore en exploitation. L’absence de producteurs d’hévéas possédant une exploitation de vivriers à Adjouan est la conséquence du désintérêt et de l’absence d’espace disponible pour ces types de cultures.

À l’Ouest du département, la faible tendance des non-producteurs de vivriers est en l’occurrence due à l’extrême jeunesse des exploitations d’hévéas, où il est encore possible d’associer les jeunes plants d’hévéas et les cultures vivrières. Tous les hévéaculteurs d’Adaou, d’Ayamé et ceux de Kouaokro interrogés à ce sujet ont confirmé l’usage de cette technique culturale. Cependant, l’importance accordée aux différentes cultures vivrières varie par producteur dans l’ensemble du département comme atteste le tableau 1.

Tabl. 1 : Types de féculents et de tubercules produits par les producteurs d’hévéas dans le département d’Aboisso

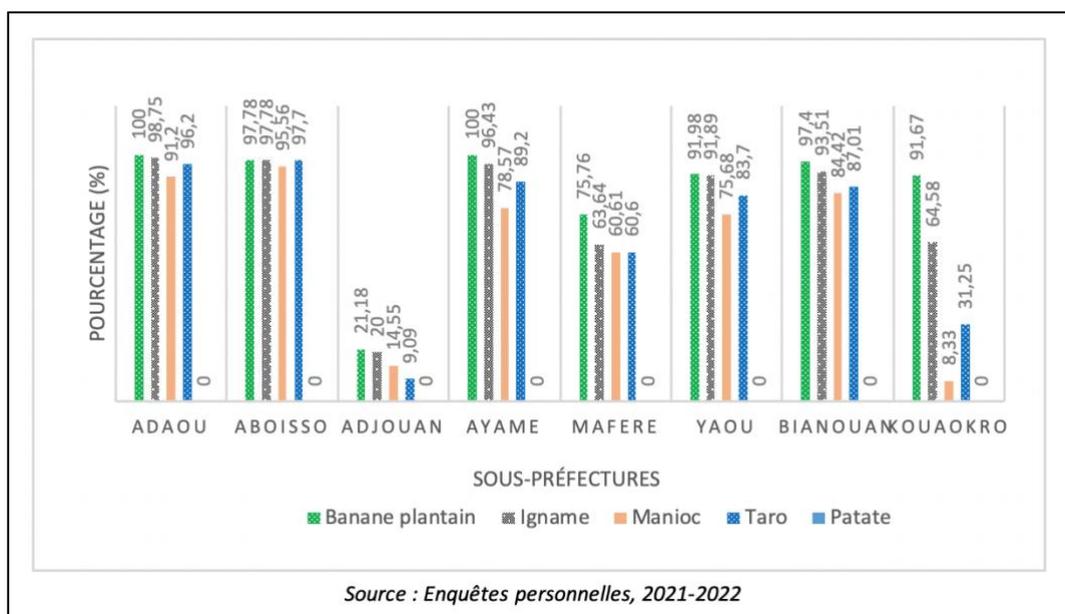
| Féculents | Effectif | Proportion (%) |
|-----------------|----------|----------------|
| Banane plantain | 343 | 84,69 |
| Igname | 320 | 79,01 |
| Manioc | 264 | 65,19 |
| Taro | 285 | 70,37 |

Source : Enquêtes personnelles, 2021-2022

En effet, le tableau montre par exemple que la banane plantain est produite dans tout le département par 84,69 % de producteurs d’hévéas. En ce qui concerne les tubercules, les données du tableau indiquent que 79,01 % et 70,37 % d’hévéaculteurs produisent respectivement de

l’igname et du taro et 65,19 % le manioc. La figure 3 montre que sur les huit (08) sous-préfectures que compte le département, cinq (05), soit 62,50 % concentrent plus de 90 % de d’hévéaculteurs qui produisent de la banane plantain.

Fig. 3 : Hévéaculteurs producteurs de féculents dans les sous-préfectures d’Aboisso



Dans les sous-préfectures d’Adaou et d’Ayamé, la quasi-totalité des producteurs d’hévéas cultivent la banane plantain. À Aboisso, c’est 97,78 %, à Bianouan 97,40 %, à Kouaokro 91,67 %, à Yaou 91,98 % et à Maféré 75,76 % d’hévéaculteurs qui produisent de la banane plantain. Cette proportion très significative d’hévéaculteurs produisant de la banane plantain est due à l’habitude alimentaire des populations de cette région. En plus des féculents, les planteurs d’hévéas produisent aussi des tubercules (ignames, manioc, patate et taro). L’igname est le second aliment de base de la zone. Plus de 75 % de

producteurs d’hévéas s’y adonnent. Par sous-préfecture, la proportion des producteurs d’hévéas qui s’intéressent à l’igname est au-delà des 90 % ; Adaou (98,75 %), Aboisso (97,75 %), Ayamé (96,43 %), Yaou (91,89 %) et Bianouan (93,51 %). Les enquêtes rapportent que l’igname est produite pour les périodes de soudure. En plus de l’igname, 70,47 % et 65,26 % des producteurs d’hévéas cultivent le taro et le manioc. Dans sa répartition, Adjouan concentre les plus faibles taux (25%), de producteurs d’hévéas s’intéressent à ces deux types de cultures.

Les enquêtes ont aussi notifié que le taro et le manioc sont vendus sur les marchés locaux. La sous-préfecture d’Adjouan concentre par exemple les plus anciennes plantations de palmiers à huile et les plus grandes du point des superficies, auxquelles s’ajoutent les exploitations d’hévéas. Le marché est

donc approvisionné par les productions des villages aux alentours et des sous-préfectures proches. Aux tubercules, s’ajoute une variété de produits céréaliers et de légumes produits par les producteurs d’hévéas (tabl. 2).

Tabl. 2 : Hévéaculteurs producteurs de céréales et de légumes dans le département

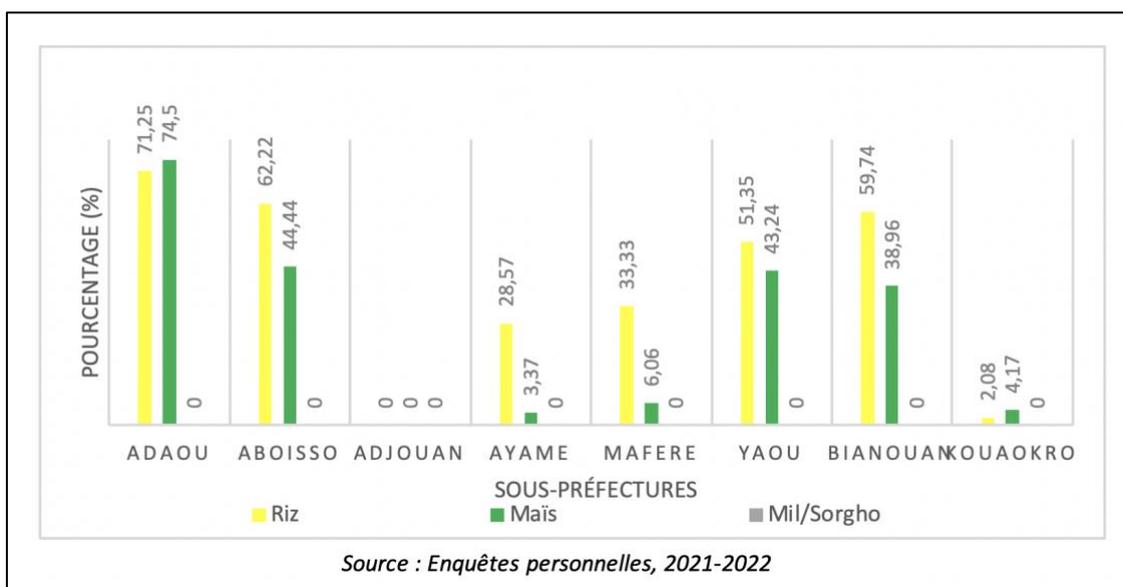
| Céréale et légume | Effectif | Proportion (%) |
|-------------------|----------|----------------|
| Riz | 170 | 42,22 |
| Maïs | 109 | 26,91 |
| Piments | 245 | 60,55 |
| Tomate | 219 | 54,07 |

Source : Enquêtes personnelles, 2021-2022

Pour les céréales, les résultats du tableau montrent que la proportion des hévéaculteurs qui en produisent est en dessous des 50 %. Pour le maïs, ces résultats soulignent que ce sont 26,91 % des producteurs d’hévéas qui en produisent. Au niveau du riz, les résultats mentionnent que ce sont 42,22 % d’hévéaculteurs qui s’intéressent à cette culture. Quant à la production de légumes la proportion de producteurs d’hévéas concernée est très élevée que celle intéressée par les céréales. Pour le piment, c’est par exemple 60,55 % et la tomate 54,07 % d’hévéaculteurs qui en sont producteurs. Au niveau sous-préfectoral, les enquêtes ont révélé les mêmes tendances que celles observées dans le département

pour chaque type de cultures. Ces statistiques sont traduites par la figure 4 et indiquent que pour le riz par exemple, ce sont environ 42,18 % des producteurs d’hévéas qui s’intéressent à cette culture. Dans cette proportion, la sous-préfecture d’Adaou enregistre 71,25 % de producteurs d’hévéa qui possèdent un champ de riz. Les sous-préfectures d’Aboisso, de Bianouan et de Yaou ont respectivement 62,22 %, 59,74 % et 51,35 % de producteurs d’hévéas qui s’adonnent à la culture du riz. Quant aux sous-préfectures de Maféré, d’Ayamé et de Kouaokro, les enquêtes ont montré que 50 % des producteurs d’hévéas produisent le riz.

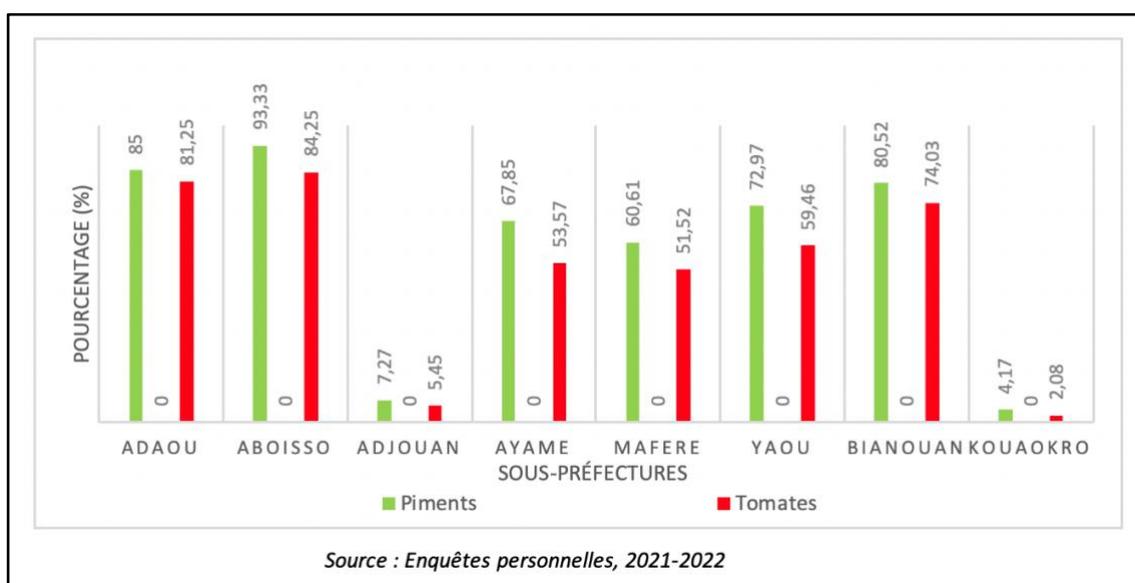
Fig. 4 : Intérêts portés aux céréales par les hévéaculteurs dans les sous-préfectures



Dans la variété de produits céréaliers, la marge est encore plus réduite pour le maïs (26,80%). À part la sous-préfecture d’Adaou, où 74,50 % de producteurs d’hévéas possédant une exploitation de maïs, les sept (07) autres sous-préfectures restantes concentrent 45 % producteurs de maïs. Toutefois, le faible niveau de production des céréales n’occulte pas la présence de quelques exploitations de riz et de maïs dans l’espace agricole de la zone. Comme notifié par les enquêtes cette faible tendance

observée dans l’intérêt porté aux cultures céréalières est liée aussi aux habitudes alimentaires des autochtones qui sont notamment portées sur les féculents et tubercules. En plus, des tubercules et des féculents, les investigations soulignent que les producteurs d’hévéa ont aussi des parcelles pour une certaine variété de légumes (piments et tomates). Dans l’ensemble, leurs proportions varient par sous-préfecture comme la montre la figure 5.

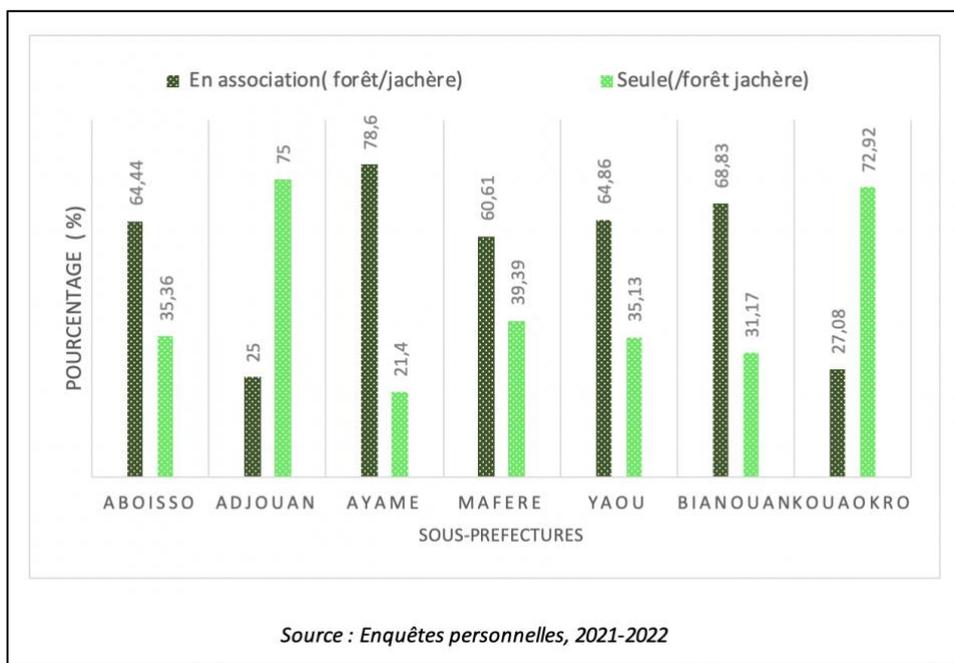
Fig. 5 : Parcelles de légumes des hévéaculteurs dans les sous-préfectures



En effet, la figure affiche à ce titre que plus de 70 % des producteurs d’hévéas produisent le piment et la tomate. Ainsi pour la sous-préfecture d’Adaou, ce sont 85 % des producteurs d’hévéas qui produisent le piment et 81, 25 % de la tomate. Pour Aboisso, 93,33 % de producteurs d’hévéas qui ont été enregistrés comme possédant une parcelle de piment contre 84,44 % pour la tomate. Et à Bianouan, environ 80, 52 % des producteurs d’hévéas sont concernés par la production de piment et 74, 03 % pour la tomate. Il ressort de nos enquêtes que la proportion élevée d’hévéaculteurs producteurs de légumes, est due à la forte consommation de cette culture par les populations locales. Les légumes font partie en effet des aliments de base des dites populations.

Les vivriers notamment l’igname, le taro et le manioc sont cultivés annuellement, quand le maïs, le piment et la tomate sont pratiqués trimestriellement et semestriellement. Par ailleurs, comme le montre la figure 6, 62, 22 % des producteurs d’hévéas associent les cultures vivrières aux plants d’hévéas sur de la jachère et 37,78 % les cultivent en monoculture également sur de la jachère. Dans les sous-préfectures, il ressort qu’à part les sous-préfectures de Adjouan, Kouaokro et Maféré où respectivement 25 %, 27,08 % et 20 % des producteurs d’hévéas pratiquent l’association de cultures sur de la jachère, les autres sous-préfectures, enregistrent des proportions supérieures à 60 % selon la figure 6.

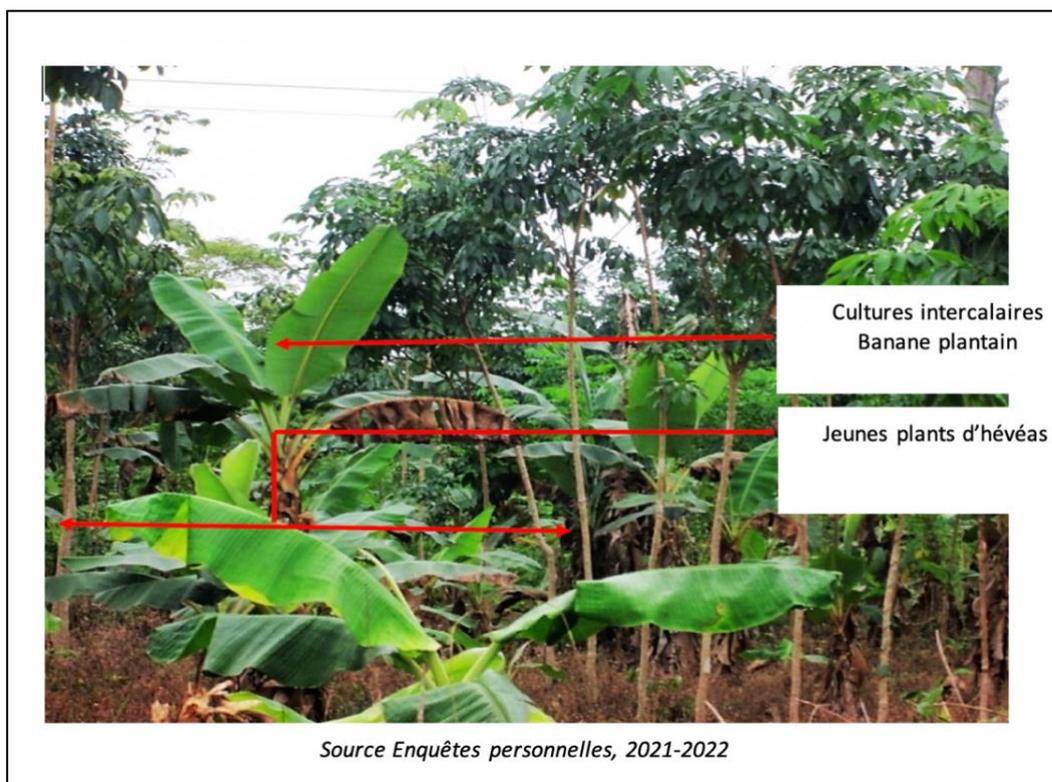
Fig. 6 : Techniques culturales et types d’espaces utilisés dans la production du vivrier



En guise d’exemple, il y a la sous-préfecture d’Ayamé où 78,60 % des producteurs d’hévéas associent le vivrier aux plants d’hévéas. Ce même constat a été fait à Bianouan (68,83 %) et dans les sous-préfectures de Yaou, d’Aboisso et d’Adaou où 63 % des producteurs d’hévéas associent les

cultures vivrières aux plants d’hévéa, en début de création des exploitations. Généralement, les producteurs d’hévéas associent les plants d’hévéas aux cultures vivrières de cycle court comme illustre la figure 7.

Fig. 7 : Cultures vivrières associées aux plants d’hévéa à Songan (sous-préfecture de Bianouan)



Ces techniques culturales se pratiquent à cause de la compatibilité des cultures. Les enquêtes rapportent que, les cultures vivrières ne sont pas des facteurs de risque pour le développement et l'évolution des plants d'hévéas. Elles apparaissent à ce titre, comme de bonnes alternatives aux plants d'hévéas.

L'absence d'espaces cultivables dans le département réduit considérablement la pratique de l'assolement selon 37,78 % des producteurs d'hévéa. Ces soles sont généralement des espaces en jachère. En plus d'associer le vivrier à l'hévéa, les producteurs utilisent aussi des espaces en jachère ou en sole pour produire uniquement du vivrier. Dans ce type de cas, ils associent sur cet espace la banane plantain, l'igname, le taro et le manioc et les légumes qui sont pour la plupart composés d'aubergines, de piments et de tomates. Ils associent également sur ce même espace des céréales dominées par le maïs. Ces types d'exploitations ont été aperçus dans les sous-préfectures et les villages. En outre, la production de riz se fait dans les bas-fonds. Cette céréale est en général, produite par les allochtones dioulas, sénoufos et les allogènes burkinabés et maliens. Malgré la forte présence de bas-fond dans la zone, la

production du riz de bas-fond demeure faible surtout dans les villages visités. Seuls quelques producteurs d'hévéas de Bianouan, Yaou et Aboisso cultivent ce type de riz. D'autres producteurs ont été aussi identifiés à Songan, à Ebikro-N'dakro et à N'zikro. Selon les enquêtes, cette forte proportion à l'association des plants de vivriers et d'hévéas sur de la jachère est due à la forte pression foncière et au manque d'espaces cultivables.

2.2. HÉVÉAS ET VIVRIERS : PLACE ACCORDÉE PAR LES PRODUCTEURS D'HÉVÉAS AUX VIVRIERS

La place accordée par les producteurs à l'hévéa et aux différentes cultures vivrières diffère. Cette place est évaluée en termes d'avis portés par les producteurs sur le niveau d'équivalence des deux cultures, sur le niveau de moyens consentis, sur les motifs de l'abandon des vivriers et sur les superficies allouées aux deux types de cultures. Les avis sur le niveau d'équivalence, notifié dans le tableau 3, révèlent par exemple que pour la majorité des producteurs d'hévéas (83,61 %),

Tabl. 3 : Estimation des niveaux de comparaison des vivriers par rapport à l'hévéa dans le département d'Aboisso

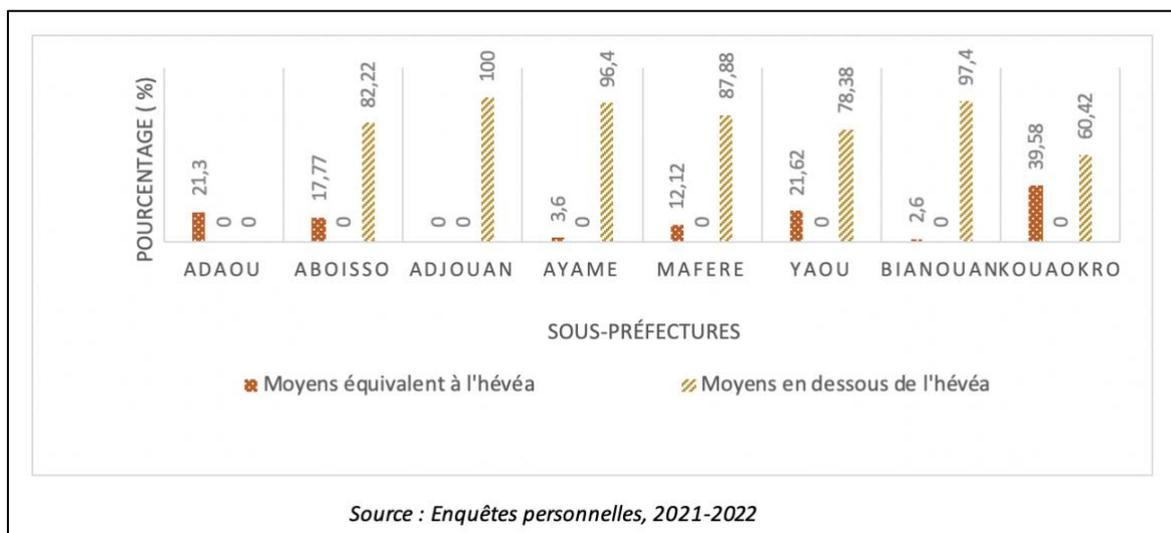
| Niveau d'équivalence des cultures vivrières | Effectif (N) | Proportion (%) |
|---------------------------------------------|--------------|----------------|
| Cultures vivrières équivalentes à l'hévéa | 59 | 16,39 |
| Cultures en dessous de l'hévéa | 301 | 83,61 |
| Total | 360 | 100 |

Source : Nos enquêtes, 2021-2022

Les cultures vivrières trouvent peu d'intérêt par rapport à l'hévéa. Les autres producteurs d'hévéas (16,39 %) mettent les cultures vivrières et l'hévéa sur un pied d'égalité. Dans les différentes sous-préfectures, la tendance de positionnement élevé de l'hévéa et celle en baisse des cultures vivrières

sont partout observées. Cette place accordée aux deux (02) types de cultures selon les investigations est aussi estimée en niveau de moyens déployés dans la production de chaque type de cultures par les producteurs tel que présenté dans la figure 8.

Fig. 8 : Niveau de moyens utilisés par les hêvéaculteurs dans la production du vivrier dans les sous-préfectures



Dans certaines sous-préfectures comme Adjouan, la totalité des producteurs (100 %) d’hévéas met les cultures vivrières en sous-bois de l’hévéa. Pour justifier ces pratiques, les producteurs ont mentionné l’usage de grands moyens (financiers, humains, phytosanitaires, suivi, etc.) dans la mise en place et l’entretien de leurs parcelles d’hévéas. À Aboisso, Ayamé, Maféré et Bianouan, ce sont la plus de 80 % de producteurs d’hévéas qui concentrent

plus de moyens dans la production de l’hévéa que le vivrier. Les résultats révèlent par ailleurs que respectivement 20 % et 40 % de producteurs d’Adaou Yaou et de Kouaokro ont affirmé utiliser les mêmes moyens que dans leur exploitation d’hévéas. Les motifs évoqués par les producteurs d’hévéas pour expliquer l’abandon des cultures vivrières au profit de l’hévéaculture sont divers selon le tableau 4.

Tabl.4. : Motifs liés à l’abandon des cultures vivrières par les producteurs d’hévéas dans le département d’Aboisso

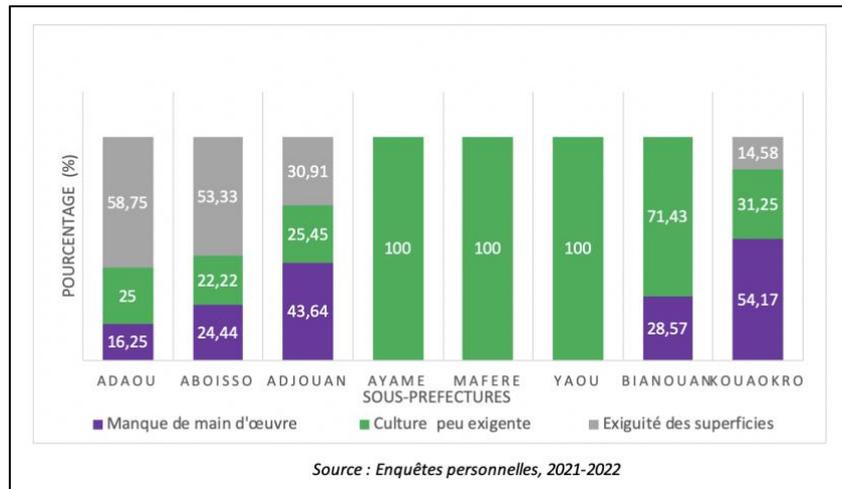
| Motifs | Effectif (N) | Proportion (%) |
|---------------------------------------------------------|--------------|----------------|
| Manque de main-d’œuvre | 96 | 23,70 |
| Prix d’achat moins attractif | 212 | 52,35 |
| Exiguïté des superficies dédiées aux cultures vivrières | 97 | 23,95 |
| Total | 405 | 100 |

Source : Enquêtes personnelles, 2021-2022

Les motifs liés à l’abandon des cultures vivrières par les producteurs d’hévéas sont liés au manque de main-d’œuvre, au prix d’achat moins attractif des vivriers et à l’exiguïté des superficies dédiées à ce type de culture. En effet, pour de nombreux producteurs d’hévéas (52,35 %), le prix d’achat des

cultures vivrières est dérisoire, bas, instable et suscite peu d’engouement. Pour eux, ces cultures sont justes produites pour la consommation familiale. Ces motifs sont plus significatifs à l’échelle des sous-préfectures en illustre la figure 9.

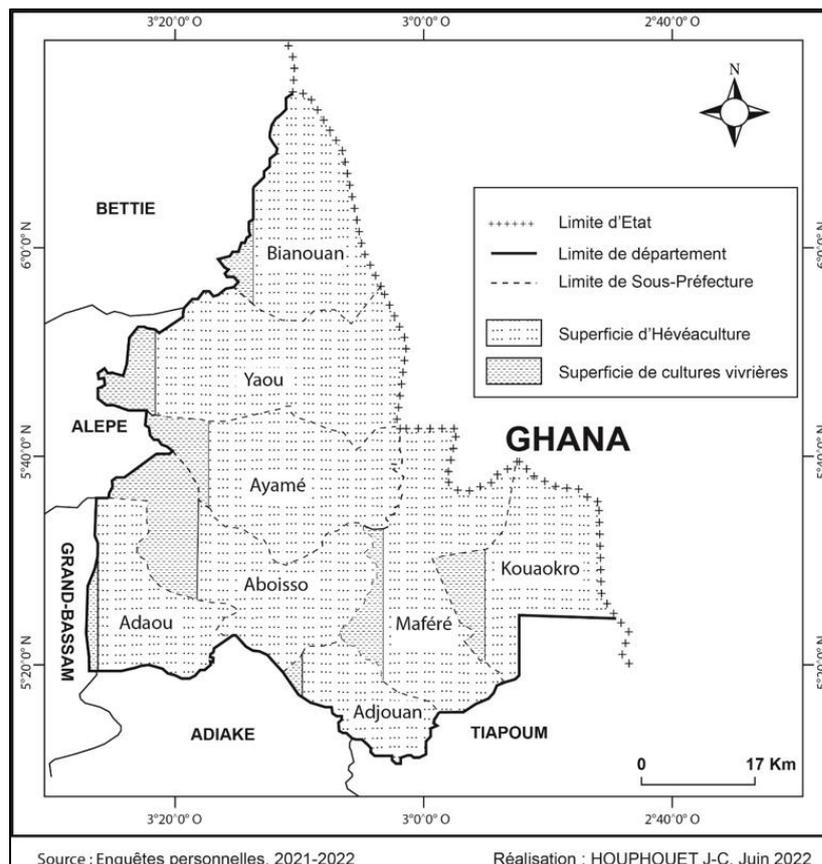
Fig. 9 : Motifs de l’abandon de la production du vivrier par les hévéaculteurs dans les sous-préfectures



À l’échelle des sous-préfectures, les enquêtes soulignent qu’à part les sous-préfectures d’Ayamé, de Yaou et de Maféré où le prix d’achat moins attractif des vivriers a été évoqué comme motif de l’abandon du vivrier par la quasi-totalité des producteurs d’hévéa, les autres ont mis en avant, le manque de main-d’œuvre et l’exigüité des superficies dédiées aux cultures vivrières. Dans la sous-préfecture d’Aboisso par exemple, les résultats ont notifié que la main-d’œuvre se raréfie et devient de plus en plus coûteuse selon l’avis de 24,44 % d’hévéaculteurs. Selon eux, cette situation

influence leur choix et les pousse à s’orienter vers l’hévéaculture. C’est ce dernier choix qui explique l’exigüité des superficies destinées aux vivriers comme le soulignent 58,75 % des producteurs. Dans l’ensemble, les résultats des investigations dans tout le département d’Aboisso rapportent que les superficies moyennes (0,90 hectare) réservées aux cultures vivrières par producteurs d’hévéas sont en dessous d’un (01) hectare. Par contre celle de l’hévéa est au-dessus des 4,36 hectares comme traduite dans la figure 10.

Fig. 10 : Superficies moyennes des cultures vivrières et d’hévéas dans le département



La prédominance de l’hévéa dans le département d’Aboisso et dans toutes les sous-préfectures enquêtées révèlent le recul des cultures vivrières et leurs incidences sur la sécurité alimentaire.

2.3. INCIDENCES DU POIDS ÉLEVÉ DE L’HÉVÉACULTURE ET DU REcul DES CULTURES VIVRIÈRES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les résultats ont montré que tous les villages produisent du vivrier et souligner qu’il est principal source d’alimentation des

populations. La production est dans son ensemble destinée à l’autoconsommation. À ce titre, les enquêtes révèlent que 86,39 % des producteurs d’hévéas consomment directement leur production et 13,61 % vendent le surplus dominé en partie par le manioc et quelques légumes. Ce pourcentage de producteurs ayant des réserves de produits vivriers est une preuve de ce que certains hévéaculteurs sont à l’abri de l’insécurité alimentaire. Cependant, le tableau 5 montre qu’à l’échelle du département, tous les ménages ne sont pas à l’abri d’une couverture alimentaire totale.

Tabl. 5 : Estimation de la couverture alimentaire selon les enquêtés dans le département d’Aboisso

| Niveau de couverture | Effectif (N) | Proportion (%) |
|----------------------|--------------|----------------|
| Totale | 67 | 18,61 |
| Partielle | 293 | 81,39 |
| Total | 360 | 100 |

Source : Enquêtes personnelles, 2021-2022

Selon le tableau, seulement 18,61 % des producteurs d’hévéas ont une couverture alimentaire totale¹ contre 81,39 % dont la couverture alimentaire est partielle². Celle-ci s’explique par une insuffisance de

la production vivrière disponible. Les résultats soulignent que dans ce cas de figure, les producteurs ont recours à plusieurs mesures pour compenser ce déficit (tabl. 6).

Tabl. 6 : Les mesures compensatoires du déficit alimentaire dans le département d’Aboisso`

| Mesure appliquée | Effectif (N) | Proportion (%) |
|------------------------|--------------|----------------|
| Achat sur marché local | 272 | 92,82 |
| Dons | 21 | 07,17 |
| Total | 293 | 100 |

Source : Enquêtes personnelles, 2021-2022

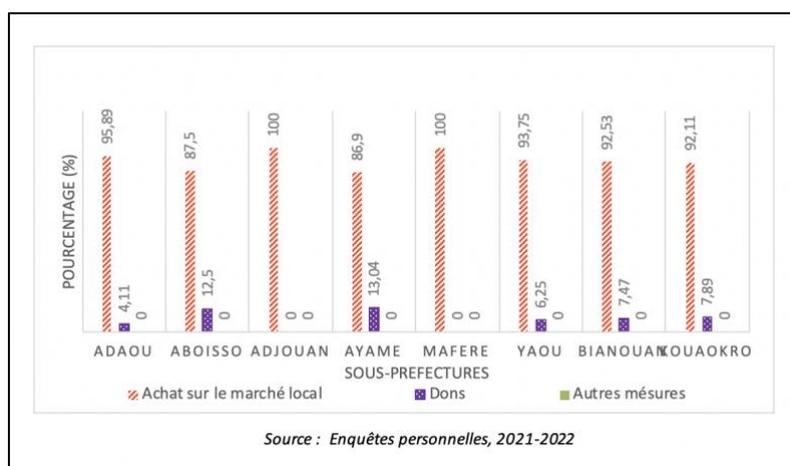
Le tableau indique à ce sujet que 92,82 % des producteurs d’hévéas, ont recours aux marchés locaux. 07,17 % des producteurs restants reçoivent

des dons en vivriers. Les enquêtes menées par sous-préfecture selon la figure 11 consolident la tendance départementale.

¹ Couverture alimentaire totale : Alimentation accessible, disponible, utilisable, stable.

² Couverture alimentaire partielle : Alimentation accessible, utilisable, indisponible, instable.

Fig. 11 : Mode de compensation des besoins alimentaires dans les sous-préfectures



Pour faire face aux déficits alimentaires dans les sous-préfectures, les chiffres de la figure indiquent qu'Adaou, 95,89 %, à Aboisso, 87,50 %, à Bianouan, 92,53 %, à Yaou, 93,75 %, à Ayamé, 86,90 % et Kouakro, 92,11 % et à Maféré 100 %, des producteurs d'hévéas ont recours aux marchés locaux où ils achètent les denrées alimentaires. La marge de ceux qui reçoivent des dons comme mesures compensatoires est très faible. À Part Aboisso, la sous-préfecture d'Ayamé où les proportions atteignent 12,50 % et 13,04 %, les autres sous-préfectures enregistrent des chiffres en dessous de 10 %. Ces dons selon les enquêtés, proviennent des proches, des parents et des voisins. Au regard de ces données, il convient de retenir que le recul du vivrier dans les zones production de l'hévéa dans le département a une incidence indirecte sur les activités des producteurs. Cette régression apparaît aussi comme un facteur de risque de l'insécurité alimentaire pour toute la zone.

3. DISCUSSION

Même si les résultats de cette étude confirment la thèse de la production du vivrier par la majorité des producteurs d'hévéas dans le département d'Aboisso, il a été aussi révélé que ce ne sont pas tous les hévéaculteurs qui produisent du vivrier. En effet, les enquêtes ont attesté qu'au moins 15,38 % des producteurs d'hévéa dans le département ne produisent pas de vivriers. À Adjouan par exemple, les résultats ont révélé que plus de 80 % des producteurs d'hévéa ne produisent pas de vivriers. Cette situation a aussi retenu l'attention de Ruf (2013 : 41-42) dans une de ses études où, il relève que la plupart des

hévéaculteurs non producteurs de vivriers louent leurs espaces aux allogènes, le temps de les récupérer pour produire de l'hévéa. Ces allogènes développent sur ces espaces du vivrier selon ce dernier. À ce sujet, Akmel (2018 : 16) dans le département de Dabou a montré dans ses travaux que la majorité des superficies occupées et valorisées appartiennent à des hommes d'affaires, à des producteurs influents (des décideurs). Poursuivant son analyse, cet auteur fait remarquer l'absence de cultures vivrières dans toutes les grandes zones de production hévéicoles de la Côte d'Ivoire. S'il est aussi vrai que ces résultats viennent soutenir la thèse selon laquelle les cultures vivrières sont produites dans des conditions moindres que celles de l'hévéa, il est aussi important de souligner que le vivrier n'a jamais été autant délaissé dans le département d'Aboisso en termes de moyens offerts, de moyens disponibles et de moyens exploités. En effet, les lectures révèlent à ce sujet que de véritables politiques en matière de promotion, de vulgarisation et de soutien du vivrier ont toujours cours dans le département d'Aboisso. Autant des campagnes d'encouragement à la production de l'hévéa sont menées par l'Apromac et structures affiliées à l'hévéa partout en Côte d'Ivoire et particulièrement à Aboisso, autant des campagnes de sensibilisation et de soutien à la production du vivrier sont conduites par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de façon générale et particulièrement la Drader (2018 : 1-3) à Aboisso. En appui au gouvernement, les enquêtes ont aussi révélé que de nombreuses—structures privées (Fenacovici) interviennent dans le secteur du vivrier à travers des projets qu'elles entreprennent et soutiennent. C'est l'exemple de l'Ong Adra-Côte d'Ivoire qui est intervenue dans plusieurs villages en

entreprenant des projets-pilotes de production de maraîchers. Au regard, de ce qui précède, nous disons que la thèse de la distorsion observée entre les moyens consentis pour la production des cultures vivrières et ceux consentis pour la production de l'hévéa est certes plausible, mais reste relative. Nous le disons parce que le vivrier est bien soutenu, seulement qu'il y a un désintérêt manifeste qui est constaté. C'est le véritable problème et les différents avis recueillis auprès des producteurs sur cette situation mettent en évidence la valeur marchande du vivrier. Pour eux, le vivrier procure « moins d'argent bien que consommable directement ». Sinon, nous disons que des efforts d'appui au développement en termes de moyens sont autant consentis dans la production de l'hévéa que celui du vivrier.

En ce qui concerne le niveau d'incidence de l'hévéaculture et du vivrier sur la sécurité alimentaire, nous disons que, si la forte contribution de l'hévéaculture dans cette sécurité alimentaire a été relevée, contribution au bénéfice du producteur et la régression du vivrier a été confirmée dans ces résultats, il est important de mentionner que le problème du risque de l'insécurité alimentaire demeure, et ce risque inquiète. En effet, bien que permettant aux producteurs de disposer de moyens pour acheter de la nourriture, nos lectures révèlent qu'aucune partie (racines, écorce, feuilles, sève etc.) de cet arbre n'est comestible. L'hévéa est produit pour son latex qui subit des transformations à l'usine (nettoyage, d'homogénéisation, séchage, de pressage en balles de caoutchouc) et expédié aux entreprises de pneumatiques prioritairement avant d'être utilisé ailleurs selon Ribeiro (2019 : 47) et Socfin (2016 : 2). Ces auteurs soulignent aussi, que ces produits dérivés ne sont pas de la nourriture pour le corps humain. Pour Ribeiro (2019 :28), l'extension des surfaces de plantation pose des préoccupations environnementales même s'il a été relevé que cette culture participe à la reforestation (Diby & al., 2017 : 97-99). Ces préoccupations sont relatives à la forte compétition observée entre cette culture et les autres cultures de rentes, et pour la circonstance entre elle et le vivrier, compétition dans l'usage de la terre (Penot & al., 2020 :16). Selon ces auteurs, cette compétition à lieu généralement entre l'extension des surfaces réservées aux cultures alimentaires (vivrières) et cette culture. Dans l'ensemble, cela influe négativement le milieu naturel et apparaît comme un risque pour la sécurité alimentaire.

Cette inquiétude est partagée par Kouamé (2014 :3) qui relève la forte pression foncière qu'exige parfois la mise en place d'exploitations d'hévéa au détriment du vivrier. Bien que consciente de cette situation, les populations continuent d'étendre leurs exploitations hévéicoles. Cette attitude, apparaît comme un problème de « risque alimentaire, « un facteur limitant » et un « facteur de risque » d'insécurité alimentaire. Elle l'est parce qu'elle conduit au manque d'espaces de productions de vivriers. En, L'hévéa mobilise en effet les terres sur une longue durée tout comme les autres cultures pérennes (Aloko & al., 2018 :7).

Au-delà de la question foncière, Marietou (1994 : 63) relève le problème de l'instabilité des coûts mondiaux des matières première auquel est aussi sujet l'hévéa. C'est une situation de risque d'insécurité alimentaire, Partant, il est important de souligner que le thème de cette étude est abordé sous un angle sectoriel. Le champ d'évaluation est réduit au seul département d'Aboisso et ne concerne que les hévéaculteurs producteur de vivriers. Il serait convenable d'envisager une autre approche. Autrement dit, une approche pluridimensionnelle, c'est-à-dire, une approche qui prenne en compte toute la chaîne de valeur des deux filières, Cette approche ou étude s'avère capitale si nous voulons cerner et apprécier, les véritables raisons de l'intérêt porter à la culture de l'hévéa et le désintérêt manifesté aux cultures aux vivrières. Il serait aussi intéressant de ne pas évaluer la situation alimentaire et ses risques sous le seul aspect « intérêt », mais plutôt l'apprécier sous d'autres angles (exigences). Il importe de le faire, pour cerner et évaluer ses risques dans les campements, dans les villages, dans les sous-préfectures, dans la zone et dans le département d'Aboisso tout entier. Le faire afin d'envisager la résilience en tenant compte des comparaisons car nos résultats ont été limités par notre échelle d'étude.

Aussi, au niveau méthodologique, nous relevons que ce travail a été possible grâce aux nombreuses données recueillies auprès d'institutions, ministères, et administrations. Cependant, il est bon de relever que c'est parfois aux prix de difficultés et de résistances. En effet, ces obstacles sont pour la plupart dus à la confidentialité des informations. En plus, il y a aussi que certaines données sont désorganisées, générales et non à jour. Malgré cet

état de fait, nous retenons tout de même, cette recherche tout comme les autres recherches (Dubois 2015 : 106-107) fournissent une série de données et d'informations stratégiques d'aide aux décisions (Assi-Kaudhjis 2011 : 17). Avec ses insuffisances, nous disons que, cette étude apparaît et demeure néanmoins comme un instrument constitué et pertinent. Elle mérite d'être considérée pour ses résultats, qui bien qu'étant perfectibles sont exploitables.

CONCLUSION

L'intérêt porté à l'hévéaculture par les populations du département d'Aboisso a donné du succès à cette culture dans le milieu rural. Aujourd'hui, la forte présence des exploitations d'hévéa dans le paysage agricole est le reflet de son adoption massive dans les différentes sous-préfectures d'Aboisso. Les implications de l'adoption massive sont diversement appréciées et sont, souvent, en relation avec la question de la sécurité alimentaire.

Cette étude démontre l'intérêt accordé par les producteurs d'hévéa à la culture de l'hévéa comparativement aux cultures vivrières dans le département d'Aboisso. En effet, les résultats ont révélé que les producteurs d'hévéas accordent beaucoup d'importance à la culture de l'hévéa qu'aux cultures vivrières. Les motifs pour justifier leur attitude sont le manque de main-d'œuvre, le coût peu attractif des cultures vivrières et la pression foncière en cours dans la zone. En outre, l'étude a relevé que l'hévéa n'est pas une culture qui a une incidence négative sur la sécurité alimentaire. Sa diffusion est bénéfique pour la sécurité alimentaire car les revenus issus de cette culture permettent à la majorité des producteurs d'hévéas de s'approvisionner en denrées alimentaires sur les marchés locaux. Ils ont également la possibilité de diversifier et d'enrichir leur régime alimentaire et ce grâce aux revenus issus de la production d'hévéa. Même, si les prix fixés pour la vente du caoutchouc ont un caractère erratique et sont, par moments vacillants, les analyses attestent que la régularité des revenus stabilise l'alimentation des producteurs d'hévéa en qualité en quantité.

Les résultats de l'étude confirment que même si l'hévéaculture occupe une place importante dans le

paysage agricole et participe à l'abandon des cultures vivrières, les revenus qu'elle produit permettent de compenser le déficit alimentaire, à travers les achats d'aliments sur les marchés locaux. Néanmoins, les incidences du poids élevé de l'hévéa qui entraîne le recul des cultures vivrières dans le paysage agricole doivent être évaluées sous un angle multidimensionnel afin d'identifier les véritables facteurs limitants et les corriger. Dans cette perspective d'autres études qui prennent en compte la politique de la production vivrière dans un contexte d'expansion des cultures arbustives doivent être réalisées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALOKO N'guessan Jérôme, KOFFI-Didia Adjoba Marthe, & COULIBALY Hamed., 2018. « Développement agricole et gouvernance foncière à Tioroniaradougou (Nord de la Côte d'Ivoire) » In *EchoGéo, Processus de gouvernance dans les territoires ruraux*. 16p.

AKMEL Meless Siméon, 2018. « Enjeux socio-économiques et risques d'insécurité alimentaire en pays odjukru dans la région de Dabou (Côte d'Ivoire) », *Revue Tropicultura*, 36/2, p. 425-434.

ANADER, 2014, *Monographie du département d'Aboisso*, DRS/ZA, 102 p.

APROMAC, 2013. *Évolution de la production nationale de Caoutchouc* p.8

APROMAC-FIRCA, 2020. « Découpage géographique et attribution des secteurs et lots hévéicoles » : In *Filière Hévéa en Côte d'Ivoire : Analyse fonctionnelle et diagnostic agronomique*. Rapport d'expertise, Montpellier, France, 48p.

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, 2011. « Application du Système d'Information Géographique (SIG) dans l'évaluation du potentiel piscicole paysan de la Côte d'Ivoire, cas de la Région de Centre-Est ». In : *Revue de Géographie du Laboratoire Leidi*. p. 172-192.

AVENARD Jean Michel, ADJANOHOUN Édouard & GUILLAUMET Jean Louis, 1971. *Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire*. ORS TOM, Paris, 391 p.

BENOIST Anthony & LECONTE Antoine, 2020. *Filière Hévéa en Côte d'Ivoire : Analyse fonctionnelle et diagnostic agronomique. Rapport d'expertise*, Montpellier, France, 48p.

DIBY Houphouet Jean-Claude, KOFFI Simplicie, ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, 2017. « Impacts environnementaux de l'hévéaculture dans le département d'Aboisso, Sud-Est de la Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, Vol. 13, no 29, p. 91-108.

DRADER, 2018. *L'influence des cultures de rente sur le coût de la vie*, 3p.

DUBOIS Michel, 2015. « La recherche scientifique : objet d'étude et enjeu social », *Histoire de la Recherche Contemporaine*, TOME IV, no 2, CNRS, 12p. Ressource en ligne : Disponible sur <https://doi.org/10.4000/hrc.1117>. Consulté le 20/08/2022

DUSOTOIT-COUCAUD, 2012. *Caractérisations physiologique et moléculaire des transporteurs de sucres et de polyols des cellules laticifères chez "Hévéa brasiliensis", en relation avec la production de latex*, thèse de doctorat, Université Blaise Pascal. 349 p.

ENSEA, 2009. *Étude des contributions de la filière hévéicole ivoirienne aux recettes fiscales de la DGI*, 69p.

GBODJE Jean-François, 2021. « Expansion de l'hévéaculture et risque d'insécurité alimentaire dans le département de LAKOTA » (Sud-Ouest Ivoirien), *Revue Espace Géographique et Société*, no 45/45, 17p.

IPC, 2009. *Quatrième cycle d'analyse Côte d'Ivoire*, Rapport de synthèse, 27 p.

KONE Marietou, 1994. *Être encadreur agricole en Côte d'Ivoire : principes et pratiques (le cas de Sakassou)*, thèse de doctorat d'Anthropologie sociale et Ethnologie, Marseille, 394p.

KOUAMÉ Dédé Paul Éric, 2014. « Développement de l'hévéaculture : les mutations agricoles et spatio-

foncière à Songon », *European Scientific Journal*, Vol. 10, no 35, p. 39-56.

MINAGRI-PAM-FAO-INS, 2009. *Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire*, Rapport final, 79 p.

OUATTARA Oumar, 2019. *Diffusion de l'hévéaculture et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire. Approche dans les régions de l'Indénié-Djuablin et de la Nawa*, thèse de doctorat, Nantes, 336 p.

PARCIR, 2013, *Évaluation du potentiel à l'exportation du caoutchouc*, Côte d'Ivoire, CCI, 78 p.

PENOT Éric, 2020, *Hévéa : Etat des lieux sur la déforestation et les standards de durabilité*, Rapport d'étude pour le CST Forêt de l'AFD Chantier 2-Certification de zéro déforestation, Montpellier, France, 55p.

RIBEIRO Sébastien, 2019, *Rôle de la cassioline dans l'interaction compatible Hevea brasiliensis / Corynespora cassiicola : vers la sélection assistée par effecteur* », thèse unique de Doctorat, Facultés des Sciences de la Vie et de la Santé-Agronomie-Environnement Université de Clermont Auvergne, France, 250p.

RUF François Olivier, 1993. « L'adoption de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Prix, mimétisme, changement écologique et social », *Économie rurale*, p.103-124. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/economierurale/3527> ; DOI : 10.4000/economierurale.3527. Consulté le 17/09/2022

RUF François Olivier, 2013. *Le boom du caoutchouc en Côte d'Ivoire*, Rapport CIRAD/IFC.48p. Disponible en ligne : <https://www.researchgate.net/publication/315522608>. Consulté le 09/07/2022

SOCFIN, 2016. *Fiche technique hévéaculture*, 2p. Disponible en ligne : https://www.socfin.com/sites/default/files/202110/2016socfinfichetechnique_hévéaculture.pdf Consulté le 27/08/2022.

AUTEUR

Houphouet Jean-Claude **DIBY**
Enseignant-Chercheur à l'IPNETP, Abidjan-Côte d'Ivoire
Courriel : jc_diby@yahoo.fr



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espaces.africains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG
- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Houphouet Jean-Claude DIBY, « *Hévéaculture, production vivrière et sécurité alimentaire dans le département d'Aboisso (Sud-est de la Côte d'Ivoire)* », Revue Espaces Africains (En ligne), 2 | 2022 (Varia), Vol. 1, ISSN : 2957- 9279 , mis en ligne, le 30 décembre 2022.
